



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE MARDI 7 JUILLET 2020 À 16H
VIA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE, À HUIS CLOS
TEL QU'AUTORISÉ PAR ARRÊT MINISTÉRIEL

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation du quorum
2. Autorisation de siéger à huis clos
3. Renonciation à l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du règlement numéro 244-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 440 000 \$ pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire sur l'avenue des Saules
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire